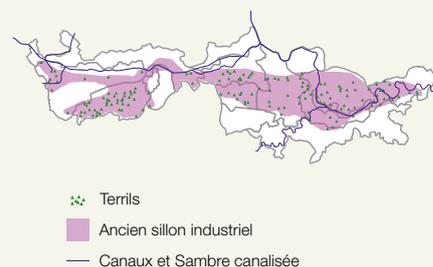


# Les témoins du passé industriel : usines, terrils et canaux



## Enjeux

Le bâti hérité des activités industrielles constitue à double titre un élément paysager majeur de l'ensemble de la Haine et de la Sambre. Ces bâtiments et infrastructures sont, d'une part, des témoins souvent empreints de souvenirs pour les habitants. Leur valeur architecturale peut, d'autre part, constituer un atout en matière de développement local ou de tourisme. Dans la plupart des cas cependant, les anciens bâtiments, abandonnés, tombent peu à peu en ruine, ou sont rasés pour implanter de nouvelles activités. Certains ont cependant été préservés dans le cadre d'une réaffectation ou d'une réhabilitation. Les sites du Bois du Cazier à Marcinelle ou du Grand-Hornu, inscrits sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco, et le site du Crachet à Frameries sont trois des exemples les plus connus de valorisation touristique.



Créés par l'activité houillère, les terrils ont redessiné le relief de l'ensemble paysager. Ils sont source de mémoire pour les populations locales et les biotopes qui s'y sont développés sont particulièrement intéressants. Leur préservation constitue donc un enjeu considérable. Bon nombre d'entre eux sont toutefois toujours susceptibles d'être exploités pour leurs schistes et, pour certains, pour leur charbon résiduel. Aucune garantie de préservation n'est par conséquent acquise. Les vues qu'offrent les terrils sur leurs environs ajoutent encore à leur importance paysagère. Ils sont toutefois peu aménagés pour l'accueil du public. Lorsque c'est le cas, le déficit de gestion de la végétation arborée qui se développe sur leur hauteur entraîne souvent la fermeture des points de vue.

Les canaux présents au sein de l'ensemble paysager donnent un aperçu complet des étapes successives de création des voies d'eau depuis leur mise en œuvre en Belgique. Certains canaux et leurs infrastructures techniques sont exploités au niveau touristique (ancien canal du Centre et ses ascenseurs hydrauliques, classé au Patrimoine mondial de l'Unesco, ascenseur de Strépy-Thieu). D'autres tronçons envahis par la végétation et dont les ouvrages d'art se dégradent (ponts-levis, écluses...) mériteraient d'être davantage pris en compte et valorisés.

## Objectifs paysagers

1. Préserver et mettre en valeur le patrimoine industriel intéressant lié aux anciennes activités industrielles.	PROTECTION-GESTION
2. Veiller à intégrer certains témoins bâtis des anciennes activités industrielles lors de la recomposition des nouveaux sites d'activité.	PROTECTION-AMÉNAGEMENT
3. Préserver les terrils isolés ou groupés d'intérêt paysager et patrimonial qui ne présentent pas de risque d'effondrement.	PROTECTION
4. Rendre accessibles au public certains terrils susceptibles d'offrir des vues intéressantes sur les paysages alentours.	GESTION-AMÉNAGEMENT
5. Mettre en valeur les tronçons désaffectés des anciennes voies d'eau et leurs ouvrages d'art.	PROTECTION-GESTION



## Pistes d'action

### Volet réglementaire

Mettre en place des mesures de protection des terrils dont la stabilité est jugée suffisante et qui présentent un intérêt paysager en tant qu'éléments isolés ou groupés, afin d'empêcher leur exploitation.

### Volet opérationnel

Intégrer une dimension paysagère et patrimoniale dans les inventaires liés aux anciennes activités industrielles et aux voies d'eau désaffectées.

Privilégier des projets de réaffectation de sites industriels qui intègrent et valorisent les éléments bâtis d'intérêt patrimonial, à l'exemple notamment de ce qui s'est fait dans l'ancien bassin industriel allemand de la Ruhr, en Rhénanie du Nord – Westphalie (« Die Route der Industriekultur »).

Offrir une bonne accessibilité des terrils ouverts au public au moyen de sentiers aménagés destinés à en faciliter l'ascension, tout en protégeant leur végétation. Assurer la gestion régulière des développements arbustifs pour dégager des vues sur les paysages.

### Sensibilisation

Sensibiliser les propriétaires de terrils à leur aménagement pour un accès public et les propriétaires de sites industriels à la préservation des éléments bâtis intéressants.

Envisager un itinéraire didactique et/ou touristique des anciennes voies d'eau qui valorise l'historique du tracé et du patrimoine.